

Royaume-Uni : les 40 Days for Life menacés !

Author : Riposte Catholique

Categories : [Eglise universelle](#), [En Une](#), [Points non négociables](#), [Riposte Catholique](#)

Date : 17 février 2018



L'archidiocèse catholique de Westminster couvre la partie du Grand Londres située au nord de la Tamise et à l'ouest de la Lea ainsi que Spelthorne et tout le Hertfordshire : il compte environ 500 000 fidèles répartis dans 216 paroisses. Il soutient depuis plusieurs années les vigiles des 40 Days for Life sur son territoire diocésain (voyez notamment [ici](#)). De son côté, le gouvernement britannique devrait rendre public ce 19 février son texte *Abortion Clinic Protest Review*, dont on suppose qu'il va créer des "zones tampons" interdisant toute présence de vigiles de prières à proximité des avortoirs : nous connaissons aussi cela en France, mais aux États-Unis c'est impensable... Selon le site *Premier*, le conseil de l'arrondissement (*borough*) de Healing à l'ouest de Londres, s'apprêterait à interdire toute vigile devant des avortoirs. Mgr John Sherrington, évêque auxiliaire de l'archidiocèse de Westminster, responsable des paroisses catholiques du nord de Londres et de l'apostolat des catholiques dans les vigiles des *40 Days for Life*, a dénoncé les risques de ce projet gouvernemental dans une déclaration qui a [été publiée sur le site](#) de l'archidiocèse :

« Il y a des gens dans la population, souvent associés à des églises, qui se réunissent pacifiquement pour prier devant des cliniques d'avortement et qui témoignent de manière digne que la vie est bonne. Ils agissent ainsi parce qu'ils tiennent fondamentalement à la protection de l'enfant à naître et au bien de la mère. Leur

distribution de tracts fait partie de l'aide à l'information des femmes qui pourraient ne pas avoir bénéficié d'une information impartiale auparavant. Ils sont aussi ceux qui proposent de l'assistance et des alternatives pratiques si une femme voulait faire un autre choix.

Dans une société démocratique, la liberté de manifester et d'exprimer son opinion doit toujours être envisagée en relation avec le bien commun. Il ne devrait pas être nécessaire de limiter la liberté pour des personnes ou des groupes d'exprimer leurs opinions, sauf si cela est susceptible de causer un grand préjudice à d'autres ou à l'ordre public. Il y a déjà dans la législation en vigueur, des moyens proportionnés pour régler ce genre de situations.

L'introduction généralisée de "zones tampons" porte en elle le double danger de nier la liberté d'expression et de promouvoir l'intolérance envers des opinions légitimes promouvant le bien commun ».

C'est une déclaration bienvenue. Elle n'est pas sans une pointe d'ironie toute britannique, qu'on croit déceler dans ce membre de phrase : « *si une femme voulait faire un autre choix* ». Ce mot *choix* (*choice* en anglais) est celui dont s'affublent les militants de l'avortement, les *pro choice* alors que, précisément, ils ne proposent aucun autre *choix* que l'avortement, c'est à dire en bonne logique *aucun choix*...

Raison de plus pour vous inscrire à notre chaîne de prière "de l'arrière" aux intentions de la campagne de Carême en cours des 40 Days for Life ! [C'est ici...](#)

Sources : [Independent Catholic News](#), 16 février ; [Premier](#), 16 février.